



EXTRAIT DE DELIBERATION

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 30 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente janvier à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 23 janvier 2023 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES, Président.

Délégués Titulaires Présents :

Mesdames Alice ARRAEZ, Monique CROS, Marie GARCIA-CORDIER, Francine GERARD, Sylvie LERMET, Sandrine MICHAUD, Alba PALOMARES, Séverine SAUR, Lyria VERLET.

Messieurs François ANGLADE, Gérard BARO, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Philippe BOUCHE, Francis BOUTES, Francis CASTAN, Bruno CRISTOL, Alain DURO, Michel FARENC, Francis FORTE, Lionel GAYSSOT, Jean-Michel GUITTARD, Sylvain HAGER, Alain JARLET, Jean-Claude MARCHI, Gérard NICOLAS, Guy ROUCAYROL, Pierre-Jean ROUGEOT, Alain SICILIANO, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE, Michel TRILLES, Jean-Michel ULMER.

Absents :

Mesdames Emmanuelle AZEMA - CARLES, Corinne CONSTANTIN, Lydie COUDERC, Catherine FIS, Martine GIL, Marie LORENTE.

Messieurs Patrick BOURRAND FAVIER, Jacques DHAM, Joël RIES, Jacques ROMERO, Thierry ROQUE, Robert SOUQUE, Michel SALLES.

Délégués suppléants

M. Alain MALRIC représentant M. Robert SOUQUE, M. Alain BUCHACA représentant M. Lydie COUDERC

Mme Emmanuelle AZEMA-CARLES donne procuration à M. Lionel GAYSSOT
M. Jacques DHAM donne procuration à M. Alain DURO
M. Jacques ROMERO donne procuration à M. François ANGLADE
Mme Catherine FIS donne procuration à M. Pierre-jean ROUGEOT
Mme Marie LORENTE donne procuration à M. Michel FARENC

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.

Madame Sylvie LERMET est élue secrétaire de séance.

001-2023 Acquisition mini-pelle avec remorque – Régie Eau

Le Président informe le conseil que les services techniques de la Régie de l'eau et de l'assainissement louent depuis 2018 une mini pelle avec remorque et que depuis 2022 avec les nombreux travaux un deuxième attelage est également loué depuis la mise en place d'une deuxième équipe travaux.

Le coût de cette double location revient à 80 500 € TTC environ.

Afin de réduire ces coûts de location, il est proposé d'acquérir un attelage complet qui comprendra une mini-pelle avec ses accessoires et remorque adaptée

Après consultation, il est proposé d'acheter :

- Une mini pelle de type compacte EZ26 pour un montant de 36 500 € TTC
- Une remorque de type RPF350 pour un montant de 10 020 € TTC

Il est proposé d'acheter ce matériel à la société SAVIM domiciliée PAE la Baume II – 5 Rue Gustave Eiffel à Servian pour un montant total de 46 520 € TTC

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie Eau et Assainissement en date du 24 janvier 2023

Le Président propose au conseil communautaire de retenir la proposition ci-dessus

LE CONSEIL

Où l'exposé de son Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de retenir la proposition de la société SAVIM domiciliée PAE la Baume II – 5 Rue Gustave Eiffel à Servian pour un montant total de 46 520 € TTC

AUTORISE le Président à signer le bon de commande pour la mini pelle et ses accessoires ainsi que le bon de commande pour la remorque.

DIT que les crédits sont disponibles au BP Régie Assainissement 2022/2023

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE PRÉSIDENT,

